



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de marché ( avis rectificatif )

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-107808>

Département(s) de publication : **77**

Annonce n° **25-107808**

---

### Section 1 - Acheteur

#### 1.1 Acheteur

**Nom officiel** : Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine

**Forme juridique de l'acheteur** : Organisme de droit public

**Activité du pouvoir adjudicateur** : Services d'administration générale

### Section 2 - Procédure

#### 2.1 Procédure

**Titre** : Mission de maîtrise d'oeuvre urbaine et d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour le projet urbain du Quartier Saint-Louis à Dammarie-les-Lys (77)

**Description** : Le présent accord-cadre concerne l'élaboration du projet d'aménagement d'intérêt communautaire du Quartier Saint-Louis à Dammarie-les-Lys, piloté par la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine (CAMVS) ainsi que la définition du programme d'équipement public et de construction de la future ZAC du Quartier Saint-Louis. La consultation est passée selon la procédure de l'appel d'offres restreint en application des articles R.2161-6 à R.2161-11 du Code de la commande publique (CCP) et conformément à son article R.2172-2 1°. Cette procédure se déroule en deux phases : Phase n°1 - candidatures : sélection de cinq (5) candidats qui seront admis à déposer une offre (article R.2142-17 du CCP). Conformément à l'article R.2142-18 du CCP, lorsque le nombre de candidats satisfaisant aux critères de sélection est inférieur au nombre minimum indiqué, l'acheteur peut poursuivre la procédure avec ces candidats. Phase n°2 - offres : sélection de l'attributaire du marché. Il s'agit d'un accord-cadre mono-attributaire à marchés subséquents. Ces derniers pourront être à prix mixtes c'est-à-dire avec une partie forfaitaire et une partie à bons de commande. - Montant minimum sur la durée totale de l'accord-cadre : néant. - Montant maximum sur la durée totale de l'accord-cadre : 5 000 000 euro(s) HT L'estimation de la valeur totale pour l'ensemble de la durée de l'accord-cadre ne constitue ni un engagement de commandes minimum, ni un maximum. Elle est indicative et prévisionnelle. Voir note de contexte (annexe n°1) pour plus d'informations

**Identifiant de la procédure** : 5943b735-6f37-4913-8272-847b37328d54

**Identifiant interne** : 25FS-CP-0077-E

**Type de procédure :** Restreinte

**La procédure est accélérée :** non

### 2.1.1 Objet

**Nature du marché :** Services

**Nomenclature principale ( cpv ):** 71240000 Services d'architecture, d'ingénierie et de planification

**Nomenclature supplémentaire ( cpv ):** 71420000 Services d'architecture paysagère

### 2.1.2 Lieu d'exécution

**Adresse postale :** 297 rue Rousseau Vaudran

**Ville :** Dammarie Lès Lys Cedex

**Code postal :** 77198

**Subdivision pays (NUTS) :** Seine-et-Marne ( FR102 )

**Pays :** France

### 2.1.3 Valeur

**Valeur estimée hors TVA :** 5,000,000 Euro

### 2.1.4 Informations générales

**Informations complémentaires :** 1) Le présent accord-cadre n'est pas alloti car la dévolution en lots séparés risque de rendre techniquement difficile ou financièrement plus coûteuse l'exécution des prestations (article L2113-11 2° de la Ccp). En effet, l'ensemble des éléments de la mission, bien que portant sur des thématiques variées, doivent être étroitement coordonnés et mis en cohérence afin d'aboutir à la mise en oeuvre du projet. Il est nécessaire que le groupement qui dessinera le projet, fera l'estimation au stade Avp et qui formalisera le dossier de création et de réalisation de la Zac soit également le groupement qui assurera la mise en oeuvre du projet et qui encadrera les futures phases de travaux. Pour la cohérence du projet, le respect des principes validés et des orientations prises dans le cadre des dossiers administratifs et en lien avec les autorisations environnementales, ainsi que pour assurer une mise en oeuvre plus efficiente du projet d'aménagement, il convient de ne pas allotir. Par ailleurs, la dévolution en lots séparés est de nature à restreindre la concurrence (article L2113-11 2° de la Ccp). En effet, les groupements de maîtrise d'oeuvre en capacité de développer, de porter et de réaliser ce type de projet urbain d'envergure pourraient ne pas répondre si le projet venait à porter uniquement sur la phase Avp et sur la formalisation des dossiers administratifs, impliquant de s'engager sur les coûts du projet au stade Avp sans pouvoir s'assurer de pouvoir en suivre la bonne réalisation par la suite. 2) Si l'accord-cadre (et les marchés subséquents) est attribué à un groupement d'opérateurs économiques le mandataire de ce groupement sera architecte urbaniste. 3) La consultation s'adresse à un maître d'oeuvre ou une équipe de maîtrise d'oeuvre disposant impérativement de compétences identifiées, nécessaires à l'opération telle qu'envisagée, en matière : - Urbanisme ; -Architecture ; -Paysage ; -Mobilité ; -Ingénierie Vrd et hydraulique ; - Economie de l'aménagement ; -Approche environnementale de l'urbanisme ; -Economie circulaire : -Compétence en ouvrage d'art/génie civil, notamment ouvrage de franchissement de voies de chemin de fer. 4) Le pouvoir adjudicateur interdit aux candidats de présenter, pour le marché, plusieurs offres en agissant à la fois en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements, ou en qualité de

membre de plusieurs groupements. 5) La Camvs sélectionnera les candidats sur la base des critères suivants : - Reformulation synthétique du projet et des missions : 5% - Note démontrant la motivation de l'équipe et sa compréhension du contexte et des enjeux : 20% - Composition et les compétences de l'équipe, l'organisation fonctionnelle et opérationnelle : 35% - Adéquation et qualité des références présentées avec l'opération projetée : 40 % A l'issue de l'examen des candidatures, seuls cinq candidats seront admis à soumissionner et invités à remettre une offre (phase n°2), sous réserve qu'ils produisent les éléments permettant la vérification de leur situation et que leur note soit supérieure à 6/10. Les autres candidats sont informés du rejet de leur candidature. Conformément à l'article R.2142-18, lorsque le nombre de candidats satisfaisant aux critères de sélection est inférieur au nombre minimum indiqué, soit cinq (5) candidats, l'acheteur peut poursuivre la procédure avec ces candidats. 6) Le dossier de consultation est librement téléchargeable sur la plateforme du profil acheteur, [www.marches-publics.info](http://www.marches-publics.info) (espace entreprise) ou via le site de la Communauté d'agglomération, [www.melunvaldeseine.fr](http://www.melunvaldeseine.fr), rubrique marchés publics en cliquant sur le lien réservé aux consultations en cours. Votre identification lors du retrait d'un Dce est indispensable si vous souhaitez être tenu(e) informé(e) des modifications et des correspondances relatives à ce dossier (réponses aux questions posées par d'autres entreprises, mais également par votre entreprise elle-même, et erratums) ainsi que des éventuels avis rectificatifs ou déclaration de sans suite. L'identification est simple il suffit de donner votre identifiant et mot de passe, lesquels sont uniques pour toutes les collectivités utilisant une plateforme Aws

**Base juridique :**

Directive 2014/24/UE

## Section 5 - Lot

### 5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0000

**Titre :** Mission de maîtrise d'oeuvre urbaine et d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour le projet urbain du Quartier Saint-Louis à Dammarie-les-Lys (77)

**Description :** Le présent accord-cadre concerne l'élaboration du projet d'aménagement d'intérêt communautaire du Quartier Saint-Louis à Dammarie-les-Lys, piloté par la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine (CAMVS) ainsi que la définition du programme d'équipement public et de construction de la future ZAC du Quartier Saint-Louis. La consultation est passée selon la procédure de l'appel d'offres restreint en application des articles R.2161-6 à R.2161-11 du Code de la commande publique (CCP) et conformément à son article R.2172-2 1°. Cette procédure se déroule en deux phases : Phase n°1 - candidatures : sélection de cinq (5) candidats qui seront admis à déposer une offre (article R.2142-17 du CCP). Conformément à l'article R.2142-18 du CCP, lorsque le nombre de candidats satisfaisant aux critères de sélection est inférieur au nombre minimum indiqué, l'acheteur peut poursuivre la procédure avec ces candidats. Phase n°2 - offres : sélection de l'attributaire du marché. Il s'agit d'un accord-cadre mono-attributaire à marchés subséquents. Ces derniers pourront être à prix mixtes c'est-à-dire avec une partie forfaitaire et une partie à bons de commande. - Montant minimum sur la durée totale de l'accord-cadre : néant. - Montant maximum sur la durée totale de l'accord-cadre : 5 000 000 euro(s) HT L'estimation de la valeur totale pour l'ensemble de la durée de l'accord-cadre ne constitue ni un engagement de commandes minimum, ni un maximum. Elle est indicative et prévisionnelle. Voir note de contexte (annexe n°1) pour plus d'informations

**Identifiant interne :** S-PF-1711155

#### 5.1.1 Objet

**Nature du marché :** Services

**Nomenclature principale ( cpv ):** 71240000 Services d'architecture, d'ingénierie et de planification

**Nomenclature supplémentaire ( cpv ):** 71420000 Services d'architecture paysagère

#### 5.1.2 Lieu d'exécution

**Adresse postale :** 297 rue Rousseau Vaudran

**Ville :** Dammarie Lès Lys Cedex

**Code postal :** 77198

**Subdivision pays (NUTS) :** Seine-et-Marne ( FR102 )

**Pays :** France

**Informations complémentaires :**

#### 5.1.3 Durée estimée

**Date de début :** 16/02/2026

**Durée :** 108 Mois

#### 5.1.4 Renouvellement

**Nombre maximal de renouvellements :** 0

#### 5.1.5 Valeur

**Valeur estimée hors TVA :** 5,000,000 Euro

#### 5.1.6 Informations générales

**Participation réservée :** La participation n'est pas réservée.

**Les noms et les qualifications professionnelles du personnel chargé de l'exécution du marché doivent être mentionnés :** Exigence dans l'offre

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

**Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) :** oui

**Informations relatives aux avis antérieurs :**

**Identifiant de l'avis antérieur :** 629565-2025

#### 5.1.9 Critères de sélection

**Sources des critères de sélection :** Avis

**Critère :** Inscription à un registre professionnel pertinent

**Description :** Indication des titres d'études et professionnels du candidat ; Indication des titres d'études et professionnels et des curriculums vitae des cadres de l'entreprise et notamment des responsables de prestations de services ou de conduite des travaux de même nature que celle du marché - Certificats de qualifications professionnelles tels que listés à l'article 4.4 du Rc. La preuve de la capacité du candidat peut être apportée par tout moyen, notamment par des certificats d'identité professionnelle ou des références attestant de la compétence de l'opérateur économique à réaliser la prestation pour laquelle il se porte candidat. - L'architecte et les éventuels architectes co-traitants devront

fournir la preuve de leur inscription au tableau de l'ordre des architectes ou habilitation au titre de la loi n° 77- 2 du 03/01/1977 ou la directive 85/384/Cee du 10/06/1985

**Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure**

**Critère** : Assurance responsabilité professionnelle pour les risques

**Description** : Assurance Rc

**Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure**

**Critère** : Effectif moyen annuel

**Description** : Les effectifs globaux et spécialisés de chaque cotraitant

**Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure**

**Critère** : Chiffre d'affaires annuel général

**Description** : Le chiffre d'affaires global réalisé au cours des trois derniers exercices disponibles (le candidat pourra prouver sa capacité financière par d'autres moyens que la production de chiffres d'affaires par une déclaration appropriée de banque dont la forme est laissée au libre choix du candidat)

**Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure**

**Critère** : Autres exigences économiques ou financières

**Description** : Formulaire Dc1, Formulaire Dc2

**Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure**

**Critère** : Chiffre d'affaires annuel moyen spécifique

**Description** : Le chiffre d'affaires réalisé concernant des prestations similaires objet du présent marché réalisé au cours des trois derniers exercices disponibles (le candidat pourra prouver sa capacité financière par d'autres moyens que la production de chiffres d'affaires par une déclaration appropriée de banque dont la forme est laissée au libre choix du candidat)

**Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure**

**Critère** : Références sur des services spécifiés

**Description** : Deux références de projets d'aménagement, d'ampleur similaire et de préférence commune à plusieurs co-traitants du groupement présenté ; Une référence du/des cotraitants en charge de la compétence en ouvrage d'art/génie civil, notamment ouvrage de franchissement de voies de chemin de fer ; Deux références pertinentes à l'appréciation du candidat

**Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure**

### Informations sur la seconde étape d'une procédure en deux étapes :

**Nombre minimal de candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure** : 5

**Nombre maximal de candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure** : 5

**La procédure se déroulera en plusieurs étapes. À chaque étape, certains participants peuvent être éliminés**

#### 5.1.11 Documents de marché

**Adresse des documents de marché** : <https://www.marches-publics.info/mpiaws/index.cfm?fuseaction=dematEnt.login&type=DCE&IDM=1711155>

**Canal de communication ad hoc** :

**Nom** : AW Solutions

#### 5.1.12 Conditions du marché public

**Conditions de présentation** :

**Présentation par voie électronique** : Requise

**Adresse de présentation** : <https://www.marches-publics.info/mpiaws/index.cfm?fuseaction=demat.termes&IDM=1711155>

**Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées** : français

**Catalogue électronique** : Non autorisée

**Variantes** : Non autorisée

**Date limite de réception des offres** : 05/11/2025 à 12:00

**Conditions du marché** :

**Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés** : Non

**Facturation en ligne** : Requise

**La commande en ligne sera utilisée** : non

**Le paiement en ligne sera utilisé** : non

**Informations relatives aux délais de recours** : Un recours contentieux peut être adressé au tribunal administratif de Melun, par le biais d'une requête remise ou envoyée au greffe du Tribunal administratif, ou via l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr). - Référé précontractuel : jusqu'à la date de signature du contrat (art. L.551-1 et suivants et, R.551-1 et suivants du code de justice administrative). - Référé contractuel : dans un délai de trente et un (31) jours suivant la publication de l'avis d'attribution du contrat (art. L.551-13 et suivants et, R.551-7 et suivants du code de justice administrative). - Recours en contestation de la validité du contrat : dans un délai de deux (2) mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées (CE Ass. 4 avril 2014, Département Tarn et Garonne, n°358994)

#### 5.1.15 Techniques

**Accord-cadre :**

Accord-cadre, sans remise en concurrence

**Nombre maximal de participants : 1**

**Justification de la durée de l'accord-cadre :** L'ampleur et la complexité de l'opération d'urbanisme envisagée sur un site d'environ 92 ha en coeur d'agglomération nécessite une pérennité et une cohérence de l'équipe d'urbanisme architectes et paysagistes, en charge de l'aménagement du quartier dans le temps et l'espace pendant toute la durée de l'opération

**Informations sur le système d'acquisition dynamique :**

Pas de système d'acquisition dynamique

**Enchère électronique : non**

**5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen**

**Organisation chargée des procédures de médiation :** Comité consultatif interrégional de règlement amiable des différends ou litiges relatifs aux marchés publics de Paris

**Organisation chargée des procédures de recours :** Tribunal administratif de Melun

**Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché :** Communauté d'Agglomération de Melun Val de Seine

**TED eSender :** Avenue-Web Systèmes

## **Section 8 - Organisations**

8.1 ORG-0001

**Nom officiel :** Avenue-Web Systèmes

**Numéro d'enregistrement :** D92F556E-AE40-E5EF-CD0C6242728480AF

**Ville :** Seyssinet-Pariset

**Code postal :** 38170

**Subdivision pays (NUTS) :** Isère ( FRK24 )

**Pays :** France

**Adresse électronique :** publications-joue@aws-france.com

**Téléphone :** +33480041260

**Rôles de cette organisation :**

**TED eSender**

8.1 ORG-0002

**Nom officiel :** Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine

**Numéro d'enregistrement :** 5368

**Adresse postale :** 297, Rue Rousseau Vaudran Cs 30187

**Ville :** Dammarie lés lys Cedex

**Code postal** : 77198

**Subdivision pays (NUTS)** : Seine-et-Marne ( FR102 )

**Pays** : France

**Point de contact** : Le Président

**Adresse électronique** : liste.marches@camvs.com

**Téléphone** : 0164792525

**Télécopieur** : 0164792520

**Adresse internet** : <http://www.melunvaldeseine.fr>

**Profil de l'acheteur** : <http://www.melunvaldeseine.fr>

**Rôles de cette organisation** :

**Acheteur**

#### 8.1 ORG-0003

**Nom officiel** : Communauté d'Agglomération de Melun Val de Seine

**Numéro d'enregistrement** : D92F55A0-E531-A47F-440F8CE42FCF75BF

**Adresse postale** : 297 rue Rousseau Vaudran Cs 30187

**Ville** : Dammarie Lès Lys Cedex

**Code postal** : 77198

**Subdivision pays (NUTS)** : Seine-et-Marne ( FR102 )

**Pays** : France

**Point de contact** : Service commande publique

**Adresse électronique** : liste.marches@camvs.com

**Téléphone** : 0164792525

**Rôles de cette organisation** :

**Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché**

#### 8.1 ORG-0004

**Nom officiel** : Tribunal administratif de Melun

**Numéro d'enregistrement** : D92F55BE-C432-7194-8EDB9CBCEB2DCB7C

**Adresse postale** : 43, rue du Général de Gaulle

**Ville** : Melun

**Code postal** : 77008

**Subdivision pays (NUTS)** : Seine-et-Marne ( FR102 )

**Pays** : France

**Adresse électronique** : greffe.ta-melun@juradm.fr

**Téléphone** : 0160566630

**Télécopieur** : 0160566610

**Adresse internet** : <http://melun.tribunal-administratif.fr>

**Rôles de cette organisation** :

**Organisation chargée des procédures de recours**

#### 8.1 ORG-0005

**Nom officiel** : Comité consultatif interrégional de règlement amiable des différends ou litiges relatifs aux marchés publics de Paris

**Numéro d'enregistrement** : D92F55DC-A602-C9B7-30D25D8551E4AAC7

**Adresse postale** : 5 Rue Leblanc

**Ville** : Paris

**Code postal** : 75911

**Subdivision pays (NUTS)** : Paris ( FR101 )

**Pays** : France

**Point de contact** : Préfecture de Paris

**Adresse électronique** : ccira@paris-idf.gouv.fr

**Téléphone** : 0182524272

**Télécopieur** : 0182524295

**Rôles de cette organisation** :

**Organisation chargée des procédures de médiation**

## Section 10 - Modification

**Version de l'avis antérieur à modifier** : 759478bb-070e-4764-9266-8dcf87c4016a-01

### 10.1 Modification

**Identifiant de la section** : PROCEDURE

**Description des modifications** : Renseignements complémentaires: Au lieu de 2) Si l'accord-cadre (et les marchés subséquents) est attribué à un groupement d'opérateurs économiques le mandataire de ce groupement sera architecte urbaniste, lire 2) Si l'accord-cadre (et les marchés subséquents) est attribué à un groupement d'opérateurs économiques le mandataire de ce groupement sera architecte ou paysagiste concepteur

## Section 11 - Informations relatives à l'avis

### 11.1 Informations relatives à l'avis

**Identifiant/version de l'avis** : 79bac70c-c863-4aeb-9704-ed63b6a18c5f - 01

**Type de formulaire** : Mise en concurrence

**Type d'avis** : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

**Date d'envoi de l'avis : 29/09/2025 à 15:44**

**Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français**

## **11.2 Informations relatives à la publication**

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication : 29/09/2025**